

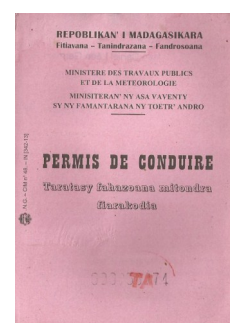


FRANÇAIS DU MONDE - MADAGASCAR
Propriété Saint Denis – près de Malagasy Minerals –
Ambatofotsy AMPANDRIANOMBY , BP 203 Antananarivo 101
Tél : 22 597 96
Courriel : contact.francaisdumonde.madagascar@gmail.com
Blog : <http://francaisdumonde-madagascar.simplesite.com>
Facebook : <http://www.facebook.com/FdM.Madagascar>
Twitter : <http://www.twitter.com/jdchaoui>

Etablissement du Permis de conduire biométrique malgache pour les Français résidant à Madagascar

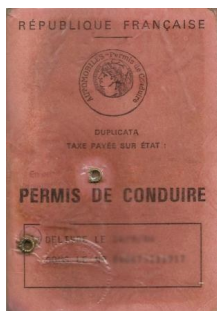
Ces renseignements sont valables que ce soit pour renouveler votre permis de conduire malgache ordinaire que vous possédez déjà ou pour établir un permis de conduire malgache pour la première fois à partir de votre permis français.

Le Centre immatriculateur d'Ambohidahy se trouve du côté de la Haute Cour Constitutionnelle, au 2ème étage à Antananarivo. Il est ouvert de 8 heures à 10 heures. Vous devez vous rendre à cet endroit lorsque vous résidez à Tananarive et sa région.



Si vous habitez en province, renseignez-vous auprès de votre faritany de la capitale provinciale.

Les nouveaux permis de conduire biométriques ont commencé à être délivrés à Madagascar depuis le mois d'août 2015. Vous avez jusqu'en décembre 2016 pour faire votre permis biométrique.



Pour les Français, les documents à fournir sont :

- demande manuscrite adressée au chef du centre immatriculateur.
- Photocopie certifiée conforme du passeport (munissez-vous quand même de l'original).
- Photocopie certifiée conforme du permis de conduire Français + original pour une première demande. Pour une seconde demande, présentez le permis de conduire malgache en votre possession (munissez vous quand même de votre permis français).
- Certificat de résidence (à retirer au Fokontany).

- Photocopie certifiée conforme de la carte de résident (munissez-vous quand même de l'original).

Pour les Franco-Malgaches, les documents à fournir sont:

- photocopie certifiée conforme du permis de conduire Malgache + original.
- Photocopie certifiée conforme de la carte d'identité nationale.
- Certificat de résidence (à retirer au fokontany).



La réception du dossier ainsi que le paiement des droits se font au rez-de-chaussée. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 10h.

La prise en photo et de l'empreinte digitale se situe au deuxième étage.

Le permis B sans extension (permis C, D, E) est délivré à Antananarivo à condition qu'il soit fait dans la capitale. Les permis B, C, D, E avec extension doivent être visés au Ministère de l'intérieur. Une contre-visite au BMH est nécessaire pour le permis E.

Quand aux permis B, C, D, E obtenus en provinces, ils doivent être visés par le Ministère de l'intérieur avant sa conversion au fokontany. Si le dossier est complet et accepté, le permis biométrique sera délivré sous 15 jours.

Pour les renouvellements seulement, il est possible d'effectuer la procédure en groupe (30 personnes minimum). Le responsable du centre d'immatriculation peut alors se déplacer. Chaque personne doit être munie des pièces précitées. Dans ce cas le tarif devient 50 000 Ariary par permis. Le permis sera délivré 15 jours plus tard. Une personne du bureau de Français du monde le récupèrera au fokontany.

Français du monde organisera un groupe fin juillet– un samedi pour effectuer cette procédure. Ceci se fera au siège de Français du monde à Ampandrianomby . Si vous souhaitez profiter de cette possibilité, vous devez d'ores et déjà vous inscrire en retour du courrier auprès de Français du Monde Madagascar contact.francaisdumonde.mada@gmail.com tel : 22 597 96. La date et le plan d'accès au siège vous seront communiqués ultérieurement dès que nous aurons trente inscrits.